

COMMENT UTILISER L'INTERFACE CARTOGRAPHIQUE

1. Renseigner le questionnaire en ligne

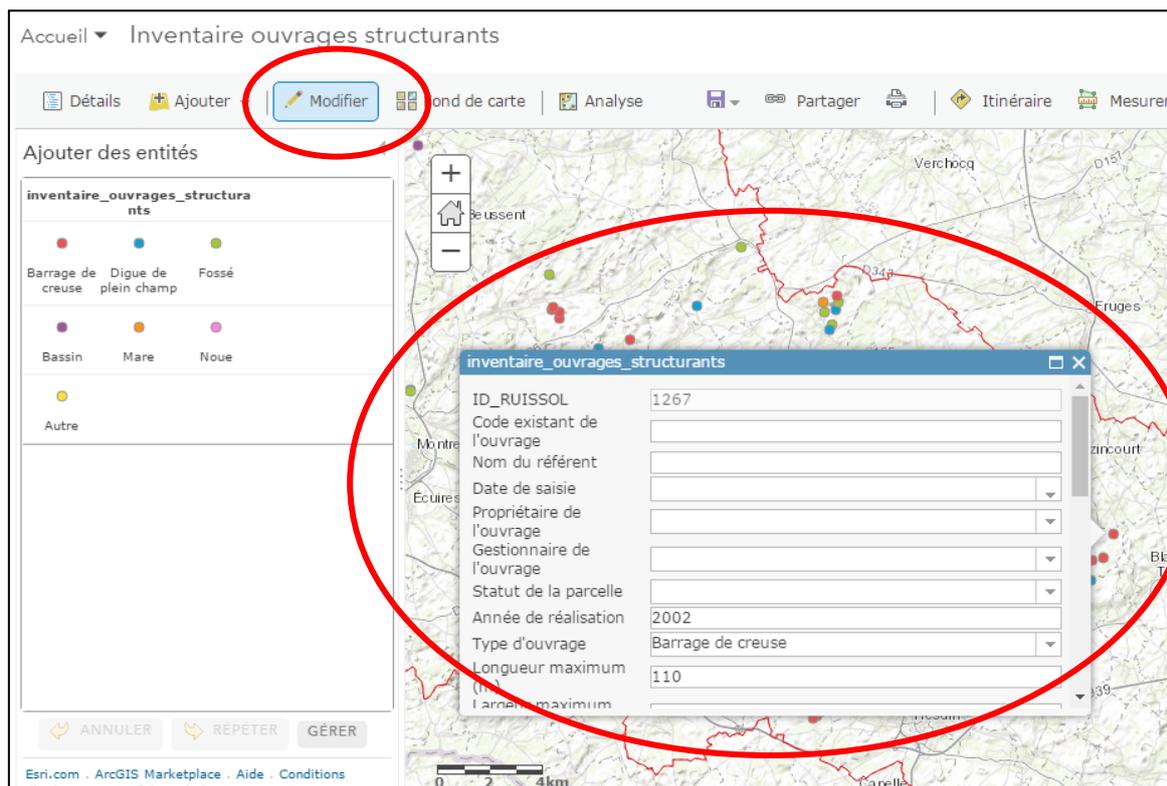
2. Se connecter à l'interface cartographique avec le lien et/ou le code d'accès fournis

3. Zoomer sur votre territoire en vous déplaçant à l'aide de la souris ou taper le nom de la commune dans la barre de recherche en haut à droite de la carte

4. Géolocaliser l'aménagement, pour cela 2 options :

- L'ouvrage est déjà géo localisé, à l'aide d'un point, il vous suffit alors de double cliquer sur celui-ci pour ouvrir la fenêtre avec les propriétés de l'ouvrage.
Si vous souhaitez ajouter des informations sur cet ouvrage, il vous suffit de cliquer sur « modifier » en bas de la fenêtre et de remplir les champs que vous voulez.
- L'ouvrage n'existe pas, il faut alors créer un point. Pour cela, cliquer sur l'onglet 'Modifier', puis choisir le type d'ouvrage à ajouter à l'aide de la légende, et pointer l'ouvrage sur la carte. Une fenêtre avec les propriétés de l'ouvrage à renseigner s'ouvre alors.

5. Renseigner les 3 fiches sur les caractéristiques des ouvrages.



Ci-dessous, quelques informations complémentaires pour vous aider à renseigner les éléments :

Code existant de l'ouvrage : Code de l'ouvrage au sein de votre structure, ou lors de l'étude

Nom du référent : identité de la personne qui remplit le questionnaire

Date de saisie : avec le format jj/mm/aaaa

Propriétaire de l'ouvrage : nom de la structure ou collectivité propriétaire de l'ouvrage

Gestionnaire de l'ouvrage : nom de la structure ou collectivité gestionnaire de l'ouvrage

Statut de la parcelle : publique ou privée

Année de réalisation : XXXX

Type d'ouvrage : à choisir selon les options proposées dans le menu déroulant

Longueur, largeur, hauteur, diamètre débit de fuite :

Schéma des mesures pour les bassins, les fossés, les digues et les mares

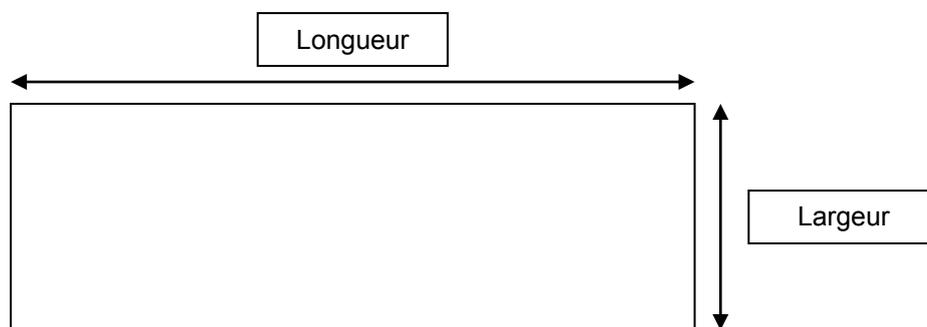
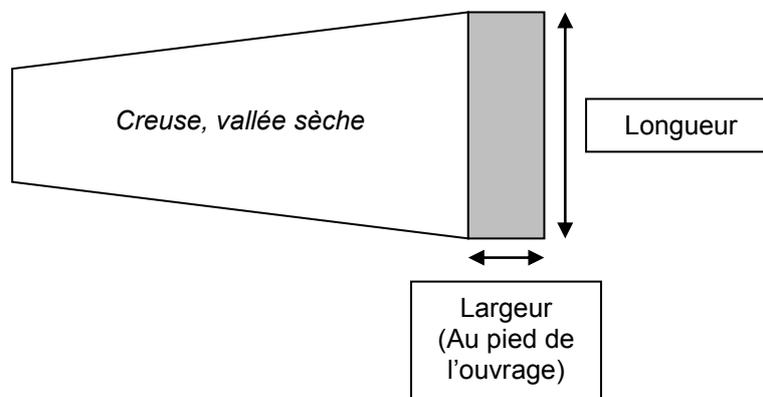


Schéma des mesures pour un barrage de creuse



Les mesures se calculent en mètre.

La hauteur correspond à la profondeur (pour les fossés, les bassins et les mares), et à la hauteur de l'ouvrage (pour les barrages de creuse et les digues), elle se calcule en mètre.

Le diamètre du débit de fuite correspond au diamètre de sortie du tuyau de vidange de l'ouvrage, il se mesure en millimètre (mm).

Volume de stockage : en m³

Surverse : Indiquer si une surverse est présente ou non

Objectif de l'ouvrage : Quel type de problème a conduit à la création de cet ouvrage ?

Fonctionnement hydraulique : Comment fonctionne globalement l'ouvrage ?

Mise en charge de l'ouvrage : à quelle fréquence l'ouvrage est-il mobilisé ?

Durée de la mise en charge : Combien de temps l'ouvrage reste plein, en jours ?

Débordement : L'ouvrage a-t-il déjà débordé ?

Fréquence de l'entretien : à choisir selon les possibilités ci-dessous ?

Régulier : plusieurs fois par an

Annuel : une fois par an

Ponctuel : une fois tous les 2 ou 3 ans, voir plus

Jamais : aucun entretien

Modalités de l'entretien : Préciser quelle structure ou collectivité est chargée d'entretenir l'ouvrage ?

Opérations réalisées : Préciser la nature des opérations d'entretien réalisées

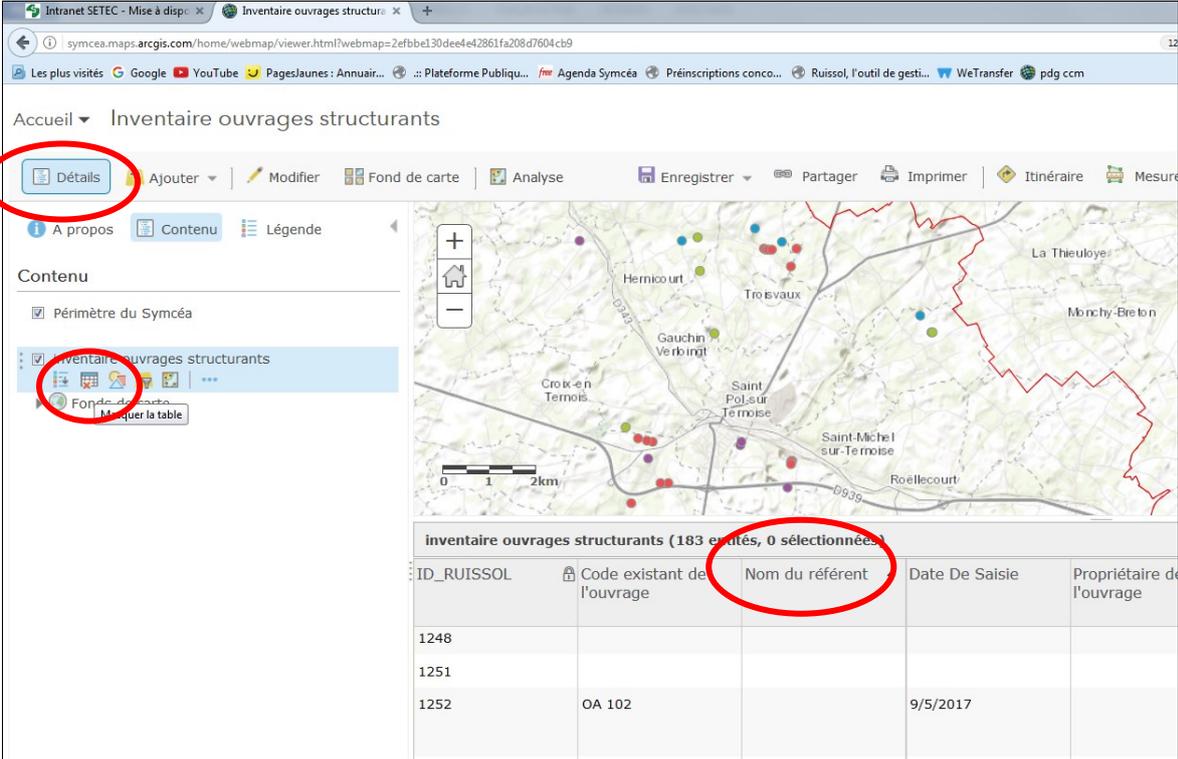
Etat de l'ouvrage : Globalement, comment est l'ouvrage ?

Remarque : à renseigner si certaines informations n'ont pu être précisées dans les points précédents.

6. Valider chaque aménagement en cliquant sur 'Fermer' au bas de la fenêtre

7. Recommencer l'opération autant de fois que nécessaire en fonction du nombre de vos ouvrages

Pour vérifier les ouvrages que vous avez renseignés, vous pouvez ouvrir le tableau de Synthèse en cliquant sur l'onglet 'Détails', puis sur le petit tableau avec une croix rouge sous 'Inventaire des ouvrages structurants'. Un tri croissant est alors possible sur la colonne 'Nom du référent'.



ID_RUISSOL	Code existant de l'ouvrage	Nom du référent	Date De Saisie	Propriétaire de l'ouvrage
1248				
1251				
1252	OA 102		9/5/2017	